

Chasseneuil, le 1<sup>er</sup> mars 2019

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à la nouvelle journée de formation suivante, ouverte aux notaires et aux collaborateurs :

**« Les sociétés : outils de gestion et de transmission de l'entreprise agricole »**

Denis ROCHARD et Me Jean-Michel COQUEMA

**mercredi 3 juillet 2019, dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers.**

*Vous trouverez ci-après le plan détaillé.*

Le coût de cette journée est **de 210,00 €** (l'INFN - site de Poitiers n'est pas assujéti à la TVA), le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner **au secrétariat de l'INFN - site de Poitiers** le bulletin réponse ci-après, accompagné du chèque de **210,00 €** libellé à l'ordre de **INFN (merci de faire un chèque par formation)**.

Bien à vous,

Catherine OGIER

Directrice INFN - site de Poitiers

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.*

*Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.*

---

**- Formation mercredi 3 juillet 2019 dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers**

**« Les sociétés : outils de gestion et de transmission de l'entreprise agricole »**

→ Inscription de Maître

Notaire à

→ **OU** de Mme/Mr  
Etude de Me

Fonction

N° de téléphone :

**Adresse mail (impératif)**

**Chèque de 210,00 € joint**

*Dans le cadre de son activité de formation continue l'INFN - site de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr)*

# « LES SOCIÉTÉS : OUTILS DE GESTION ET DE TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE »

## DATE

mercredi 3 juillet 2019

## NOM & TITRE DE L'INTERVENANT

Denis ROCHARD, Directeur du Master 2 Droit rural et du DSN, Faculté de droit, Université de Poitiers  
Maître Jean-Michel COQUEMA, notaire à Joué les Tours

## PUBLIC CONCERNE

Notaires, collaborateurs

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La majeure partie des terres exploitées en France le sont par le biais d'une structure sociétaire. Aussi, la journée de formation se propose d'aider les notaires et leurs collaborateurs à cerner les opérations liées aux sociétés agricoles, à l'occasion desquelles différentes formalités doivent être accomplies. Il s'agit de maîtriser au mieux tant la gestion que la transmission de l'exploitation agricole, en faisant notamment le bon choix parmi les formules sociétaires possibles.

## PEDAGOGIE

Exemples pratiques

## PRE-REQUIS

- formation de base en droit des sociétés
- pratique du droit rural

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction : les utilités des sociétés en agriculture, une infinie variété de solutions, les regroupements informels, les temps de la société, les membres de la société.

### 1. Quelle(s) société(s) pour quelle(s) activité(s) ?

- société d'exploitation (GAEC, EARL, SCEA..)
- société foncière (GFA, GFA..)
- société holding

### 2. Société agricole et lien au foncier

- en propriété
- en jouissance

### 3. Sociétés et intervention publique

- contrôle des structures
- SAFER

### 4. Sociétés et droits incorporels

- droits à paiement
- contrats (de commercialisation, de protection de l'environnement..)
- valeurs émergentes (signes de qualité...)